

Guide du parent

Camp de Jour

2021



Pour informations supplémentaires,
contactez Andrée-Anne Marcoux,
directrice générale au 418-862-5919 ou à
info@campvivelajoie.com



INTRODUCTION

Chers parents,

La situation actuelle nous oblige à modifier certains services offerts et protocoles pour maintenir le camp de jour estival. Dans ce document, vous trouverez absolument toute l'information nécessaire adaptée à cette période de pandémie. (Nouvelles normes d'hygiène et sanitaires, protocole d'accueil, de déplacement, etc.).

Nous sommes fiers d'être adhérent au Cadre de références de camps de jours qui, nous le rappelons, contient plus de 50 balises sur la sécurité, la gestion, la formation des ressources humaines, etc. que nous nous sommes engagés à respecter.

Suite à la lecture de ce guide, n'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez d'autres questionnements. Merci de la confiance que vous nous accordez en nous confiant vos enfants. Prenez note que ce guide aura une mise à jour constante tout au long de l'été !

Au grand plaisir de vous voir cet été,

Andrée-Anne Marcoux

Directrice générale du Camp Richelieu Vive la Joie

Téléphone : 418-862-5919

Courriel : info@campvivelajoie.com



Tables des matières

Renseignements généraux	1
<i>Services offerts, période d'inscription et méthode d'envoi</i>	1
<i>Frais d'inscription 2021 et mode de paiement</i>	1
<i>Protocole d'arrivée et de départ</i>	1
<i>Horaire</i>	2
Service de garde	4
<i>Changement aux heures d'ouverture</i>	4
<i>Fonctionnement</i>	4
Sécurité	4
<i>Objets personnels</i>	4
<i>Objets interdits</i>	4
<i>Crème solaire et huile à mouche (Prioriser en spray)</i>	5
<i>Maladies (En général)</i>	5
<i>Maladies (Covid-19)</i>	5
<i>Gestion des médicaments</i>	5
<i>Coordonnées</i>	6
<i>Règles sanitaires à suivre</i>	6
<i>Règles de vie du Camp de Jour</i>	6
<i>Code de comportement</i>	6
La programmation	7



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX



Services offerts, période d'inscription et méthode d'envoi

Actuellement, avec les normes en vigueur, il y aura seulement le Camp de Jour Plein air d'offert ainsi que quatre camp de jour spécialisés: mini-survie (5-8 ans), expérience en forêt (9-12 ans), initiation à l'anglais et initiation à l'espagnol. Nous devons également maintenir l'annulation du service de transport, de l'option croisière aux baleines et du service de repas à la cafétéria.

Il n'y a pas de date limite pour les inscriptions. Pour pouvoir obtenir la fiche, vous devez nous contacter par téléphone au 418-862-5919 ou par courriel à info@campvivelajoie.com ou consulter le site internet au www.campvivelajoie.com.

Par la suite, vous aurez le choix de nous renvoyer vos documents par courriel, poste ou directement au bureau administratif.

Frais d'inscription 2021 et mode de paiement

Lors des inscriptions en ligne, vous pourrez effectuer votre paiement directement par carte de crédit (Mastercard ou VISA)

Pour les inscriptions par la poste ou par courriel, une facture officielle vous sera acheminée par courriel dès réception. Pour effectuer le paiement, vous aurez le choix de payer par chèque (sur place ou par la poste) ou par carte de crédit (sur place ou par téléphone).

Tarifs (Non taxable)

Camp de jour plein air : 30\$/jour ou 150\$/semaine

Camp de jour spécialisés: 35\$/jour ou 175\$/semaine

Pour le 2e enfant en plus : 5% de rabais

Protocole d'arrivée et de départ

Pour respecter les normes sanitaires de la santé publique, une personne vous attendra à l'entrée du site (à la clôture). Celle-ci devra prendre les présences, vous expliquer le lieu de débarquement selon votre salle, mentionner le nom du moniteur et s'assurer de l'absence de symptômes des personnes entrants avec un petit questionnaire.

Lorsque vous allez déposer votre enfant devant le bâtiment approprié, le moniteur vous attendra à l'extérieur pour guider le jeune vers son casier. Les parents ne pourront pas entrer dans les salles d'activités et devront rester près de leur voiture lorsqu'ils aideront leur enfant à sortir leur sac à dos. Cependant, les bureaux administratifs seront accessibles. Pour quitter le site, vous devez suivre le chemin qui passe directement à côté du lac et tourner à droite après l'Hexagone. Celui-ci vous ramène directement sur le chemin principal. Cette procédure permet d'augmenter la sécurité lors du débarquement des jeunes et d'améliorer la circulation sur le site.

Lors du départ, une personne vous attendra à la clôture. Vous devez arrêter et mentionner le nom de votre ou vos enfants. Le moniteur recevra une confirmation de votre arrivée et pourra diriger le jeune vers l'extérieur. Ainsi, vous n'aurez pas à entrer dans le bâtiment. Par la suite, vous devez sortir par le même trajet qu'à l'arrivée.

Horaires

Toutes les activités se déroulent du Lundi au Vendredi de 9h00 à 16h00. Un service de garde est également offert (voir information page 7).

Procédures en cas de retard ou d'absence

Veillez préalablement informer les moniteurs ou rejoindre Andrée-Anne Marcoux au 418-862-5919 si :

- vous prévoyez récupérer votre enfant avant 16h30;
- votre enfant sera absent lors d'une journée où il devait être présent, et vice-versa;
- vous prévoyez arriver plus tard que 9h.

En cas d'un retard imprévu le matin, il sera possible pour vous de localiser l'emplacement du groupe de votre enfant en vous rendant au bureau administratif.

Reçus d'impôts

Veillez vérifier et conserver le reçu qui vous sera envoyé par la poste à la fin du mois de janvier 2022 (relevé 24). Celui-ci vous servira aux fins d'impôts, au niveau provincial. Si vous n'avez pas complété la section «Relevé 24» de la fiche d'inscription, aucun relevé ne sera produit.

Repas et collations (Boîte à lunch)

- L'enfant doit avoir un repas froid et deux collations pour la journée;
- Aucun endroit réfrigéré n'est à la disposition du Camp de Jour, veuillez donc prévoir l'utilisation de blocs réfrigérants;
- Aucun micro-onde ne sera disponible pour limiter la manipulation d'objets.
- Nous vous conseillons de rappeler à vos enfants les risques d'échanger le contenu de leur boîte à lunch, leurs ustensiles et leurs récipients avec des amis. Plusieurs aliments peuvent déclencher des allergies.



Étant donné le nombre grandissant de personnes allergiques aux arachides et aux noix, ceux-ci sont strictement interdits au Camp de Jour.

Tenue vestimentaire

Afin de profiter des activités au maximum, votre enfant doit porter :

- Des espadrilles;
- Une casquette ou un chapeau;
- Un pantalon court ou long, selon la température (**le port de robes ou jupes n'est pas recommandé**);
- Pour éviter les risques de blessures et de vols, le port de bijoux est fortement déconseillé.

En cas de pluie, prévoir un imperméable, des bottes et vêtements chauds, car **les activités extérieures continuent!**

Liste de matériel requis tous les jours

- Repas froid et collations (aucun service de repas)
- Gourde pleine ou Bouteille d'eau
- Crème solaire
- Huile à mouches
- Costume de bain
- Serviette de plage
- Un sac de plastique pour les vêtements mouillés
- Des vêtements de rechange



Objets perdus

Nombreux sont les objets non identifiés retrouvés chaque année et laissés à l'abandon. Dans le but de diminuer le nombre d'objets perdus, il est très important de bien identifier les vêtements et les objets de votre enfant. Inscrivez le nom de l'enfant sur les étiquettes (boîtes à lunch, casquettes, vestes, bottes, serviette, maillot de bain, etc.). En tout temps, vous pouvez demander à vérifier les objets perdus.



Service de garde



Changement aux heures d'ouverture

Le matin : de 7h30 à 9h00
Le soir : de 16h30 à 17h30



Fonctionnement

Pendant le service de garde, les jeunes vont rester avec leur groupe respectif, car les rassemblements sont toujours interdits pour les Camps de Jour.

SECURITE



Objets personnels

De petits casiers identifiés seront mis à la disposition des enfants pour ranger leurs effets personnels. Veuillez noter que ceux-ci ne sont pas sécurisés par des cadenas, il n'est donc pas recommandé que les enfants aient en leur possession des objets ayant une certaine valeur monétaire ou sentimentale.

Objets interdits

Il est strictement interdit d'apporter au Camp de Jour des appareils électroniques (cellulaires, iPod, jeux vidéo, etc.) ainsi que tous les objets et/ou armes dangereuses (couteaux, pétards, etc.). Si un(e) moniteur(trice) aperçoit l'un de ces objets, ce dernier se verra automatiquement confisqué.

Crème solaire et huile à mouche (Prioriser en spray)

La crème solaire et l'huile à mouche peuvent être appliquées à la maison avant l'arrivée au Camp de Jour. Avant le début des activités, un temps sera alloué pour les jeunes n'ayant pas pris cette précaution. Après l'heure de dîner, un deuxième moment est prévu pour réappliquer la crème solaire et l'huile à mouche.

Il est à noter que la responsabilité de l'application de ces produits appartient à l'enfant seul, mais sous la supervision des moniteurs.



Maladies (En général)

Votre enfant doit demeurer à la maison s'il présente l'un des symptômes suivants :

- Fièvre de 39° Celsius (102° Fahrenheit) ou plus;
- Diarrhée;
- Vomissement au cours des 24 dernières heures;
- Éruption cutanée non diagnostiquée;
- Maladie infectieuse;
- Présence de parasites. (poux)



Note : si un enfant est souffrant au cours d'une journée d'activité, un responsable communiquera avec vous afin que vous veniez le chercher.

Maladies (Covid-19)

Votre enfant doit demeurer à la maison jusqu'à 24 à 48 heures après la fin des symptômes suivants :

- Fièvre de 39° Celsius (102° Fahrenheit) ou plus;
- Toux
- Difficulté à respirer

Si votre enfant présente un de ces symptômes durant la journée, un responsable communiquera avec vous afin que vous veniez le chercher. Celui-ci sera isolé dans l'infirmierie avec un membre du personnel et la direction du camp communiquera avec la santé publique pour connaître la procédure à vous transmettre.

Gestion des médicaments

Si votre enfant doit prendre une médication pendant les heures du Camp de Jour, celle-ci doit être remise à son moniteur. Ce dernier déposera la médication à l'infirmierie du Camp Richelieu Vive la Joie et se rendra à ce même endroit lors de l'heure de prise de la médication.

Coordonnées

Veillez nous communiquer tout changement de coordonnées (adresse, téléphone) au 418-862-5919 ou info@campvivelajoie.com



Règles sanitaires à suivre

Il est recommandé de lire les règlements avec votre enfant

1. Les jeunes doivent se laver les mains avec du savon :
 - Après avoir déposé leur sac à dos dans le casier lors de leur arrivé;
 - En sortant des toilettes;
 - Avant et après la collation;
 - Avant et après dîner;
 - Avant d'utiliser le matériel lors d'une activité intérieure et après;
- ❖ À noter qu'il y aura une toilette et un lavabo attitrés à chacun des groupes.
2. Les jeunes doivent se laver les mains avec du désinfectant :
 - Lors des activités extérieures avec manipulation de matériels où l'eau/savon n'est pas accessible;
 - Lors du départ;
 - Lors d'imprévue. (Ex : nez qui coule)
- ❖ À noter que tous les membres du personnel auront, en tout temps, du désinfectant pour les mains.

Règles de vie du Camp de Jour

Il est recommandé de lire les règlements avec votre enfant

1. Écouter en tout temps les consignes des moniteurs;
2. Demeurer toujours avec son groupe;
3. Respecter les amis, les moniteurs, le matériel, l'environnement et les nouveaux protocoles sanitaires établis;
4. Participer aux activités proposées;
5. Aucune forme de violence ne sera tolérée.

Code de comportement

Le Camp de Jour s'est doté d'une fiche d'avertissement pour les comportements inadéquats identifiant des conséquences fixes. Chaque avertissement devra être signé par un des parents.

Lors du 3^{ème} avertissement : expulsion d'une journée

Lors du 5^{ème} avertissement : expulsion pour 3 jours

Lors du 6^{ème} avertissement : expulsion définitive sans aucun remboursement

En inscrivant votre enfant, vous adhérez à ce code de comportement et certifiez avoir lu et compris les conséquences d'un comportement inadéquat que pourrait adopter votre enfant pendant le Camp de Jour.

Nous considérons comme étant un «comportement inadéquat» toutes formes de violences, le manque de respect envers les gens et envers le matériel, le non-respect des consignes données par les moniteurs et toutes autres situations qui pourraient nuire au bon déroulement des activités.



La programmation



Toutes les activités seront adaptées selon les quatre directives de la Direction de la santé publique :

1. Distanciation physique

Assurer un espace de 2 mètres entre les participants et organiser l'environnement physique favorisant le maintien de cette distance entre tous les individus.

2. Activités extérieures

Privilégier les sites extérieurs pour la programmation d'activités et limiter l'utilisation des locaux intérieurs en cas de pluie seulement en respectant le nombre maximum de participants par local pour respecter la distanciation physique.

3. Limitation des contacts physiques

Réduire au minimum les contacts directs et indirects entre les individus notamment en programmant des activités et des jeux limitant le partage de matériel non désinfecté entre les participants.

4. Mesures d'hygiène

Appliquer et faire respecter rigoureusement les règles sanitaires dont le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel.

P.S. Selon l'évolution des normes, il est possible que certaines activités de plein air ne soient pas autorisées ou que certaines procédures soient modifiées. Dans ce cas, les modifications seront publiées sur internet et vous serez avisé par courriel.

Cependant, s'il y a allègement des normes au courant de l'été, il y aura possibilité d'ajouter celles-ci.